

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME DOUZIÈME

1895

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
G. MASSON, LIBRAIRE
20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1894

CXI^e SÉANCE. — Séance du 14 Janvier 1893

Présidence de M. TEISSIER, Président.

DISCOURS DE M. LE D^r TEISSIER

Président entrant

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Que ma première parole soit un remerciement pour l'honneur envié que vous me faites, en m'appelant à présider vos travaux pendant le cours de cette année. Cet honneur j'en sens tout le prix, mais j'en connais aussi les charges, et je m'en effraie, je vous l'avoue quelque peu en songeant à tant de distingués prédécesseurs et surtout à mon incompetence technique sur tant de points de la science anthropologique. Car ce ne sont point assurément mes travaux spéciaux qui ont pu me désigner à vos suffrages. Mais peut-être en fixant votre choix sur un médecin, un pathologiste, avez-vous voulu affirmer seulement votre conviction que l'anthropologie et la médecine ont d'intimes points de contact et que ces deux sciences peuvent, dans bien des cas, se prêter un mutuel et efficace appui.

A cet égard, je n'aurai garde de vous contredire, car j'estime de mon côté les liens qui ressèrent ces deux branches des connaissances humaines particulièrement étroits.

Et je ne vise point ici les enseignements précieux qu'anatomistes et physiologistes ont puisés dans le domaine de l'anatomie comparée, et qui leur ont permis de déterminer plus exactement les fonctions de tel ou tel organe, de tel groupe musculaire, comme de créer cette science de la tératologie qui nous permet d'affirmer aujourd'hui que les organisations dites anormales ou monstrueuses ne sont que des déviations plus ou moins complexes des types spécifiques et qui en définitive obéissent aux mêmes lois que les organisations normales.

Je passe aussi sous silence tout le parti que le médecin légiste a tiré des données de l'anthropologie, données philosophiques de premier ordre qui ont inspiré cette grande école criminaliste moderne dont Lombroso, en Italie, et notre éminent collègue le D^r Lacassagne, en France, sont les représentants écoutés.

Je ne veux parler qu'au point de vue plus exclusif de la pathologie générale et je pense que les recherches anthropologiques sont destinées à nous donner la clé de bien de phénomènes restés mystérieux encore et pourtant d'un intérêt primordial, ne fût-ce que la solution de ces deux grandes questions *des prédispositions morbides et des immunités*?

Certes, il n'est pas indifférent pour nous de savoir pourquoi tels peuples sont particulièrement disposés au diabète, tels autres à la tuberculose, pourquoi la race anglo-saxonne, par exemple, paie à la scarlatine un tribut plus élevé que toutes les autres, pourquoi la race sémitique fournit un chiffre si important de cas de diabète et d'affections nerveuses, pourquoi, comme nous l'a enseigné Charcot, elle représente le terrain de prédilection de l'arthritisme et de la neurasthénie?

Eh bien, Messieurs, n'est ce pas ici que l'anthropologie viendra à notre secours? Car n'est-ce pas une étude plus approfondie de l'homme, de ses origines, de ses habitudes, de ses dispositions intellectuelles, de ses mœurs, du milieu qu'il habite qui nous donnera la solution du problème, ce qui, pour nous médecins, a une véritable portée pratique.

Et j'en dirai autant des *immunités*. C'est encore ceux que passionnent vos recherches qui nous expliqueront cette singulière inaptitude du nègre à contracter la fièvre intermittente, la façon toute spéciale dont se conduit le Musulman d'Algérie, le Kabyle surtout vis-à-vis de la variole, si bien qu'en ces régions la variole n'a encore le pas sur la vaccine : questions intéressantes et qui peuvent s'étendre non seulement aux races humaines, mais aussi aux espèces animales, puisque nous savons depuis les belles expériences de Chauveau l'immunité relative dont jouissent vis-à-vis du charbon bactérien les moutons d'Algérie. A l'anthropologie de nous montrer comment les organes de l'homme s'adaptent

aux milieux où il est appelé à vivre comme le globule sanguin se modifie chez l'Européen transplanté sur les hauts plateaux d'Amérique pour lutter contre les accidents de l'anoxhémie et remplir comme nous l'ont appris Viand et Paul Bert, ses nouvelles fonctions respiratoires.

Mais peut-être nous objectera-t-on que ce sont là des vues un peu spéculatives et que la médecine pratique peut et doit rester étrangère à votre giron. Il n'en est rien, et je n'en veux pour preuve que les services rendus au clinicien par les mensurations crâniennes ; ainsi que nous l'avons indiqué il y a quelques mois ici même en montrant l'importance diagnostique de l'*indice céphalique* dans la détermination des causes et de la nature des phénomènes épileptiformes.

Mais si nous sommes vos tributaires, Messieurs, sur tant de points, j'estime qu'à notre tour nous pouvons servir utilement l'anthropologie et lui apporter notre contingent de documents et de découvertes. Point n'est besoin de vous rappeler que c'est à des médecins que nous devons la connaissance des lois du langage et que c'est grâce à leurs patientes recherches anatomiques et cliniques qu'a été édifiée cette doctrine aujourd'hui inattaquable des localisations cérébrales, doctrine dans laquelle vous avez tous si largement puisé. Je me contenterai de faire revivre ici le souvenir de mon savant maître Parrot, dont les remarquables travaux sur le rachitisme et la syphilis héréditaire sont susceptibles d'éclairer d'un jour tout nouveau certains points encore ignorés de votre science, en montrant que certaines affections transmises de générations en générations sont susceptibles de produire dans l'ossature et surtout dans la conformation crânienne des déformations pathologiques pouvant en imposer pour des transformations ethniques et égarer ainsi l'anthropologue et l'historien. Et comme couronnement de son vaste labeur, on se souvient les conclusions si pratiques que tirait Parrot au sujet de l'histoire même de la syphilis, de ses origines, de sa diffusion, de sa distribution géographique.

Mais pourquoi insister ? J'en ai dit assez je crois, pour justifier ma pensée qui est aussi la vôtre et pour légitimer la présence

d'un médecin à cette place. Pour justifier votre confiance, je puis répondre au moins de ma bonne volonté ; c'est en m'engageant dans la voie que je viens d'indiquer que je compte travailler avec vous, mes chers collègues, heureux si d'autres veulent nous y suivre et nous apporter en grand nombre le concours de leurs recherches et de leur activité.

LIVRES OFFERTS

- Bul. Soc. anthrop.*, Paris, 1892, 3^e partie.
Mittheile der anthrop. Gesellsc., in Wien, 1892, nos 5 et 6.
A. della reale Ac. dei Lincei, 1892, fasc. 10 et 11.
Actes de la Soc. scient. du Chili, 2^e vol., nos 1 et 2.
Corr. Blatt der deutschen Gesells. f. anthrop. Ethn. und Urgesc., 1892, nos 11 et 12.
L'Anthropologie, 1892, nos 5 et 6.
Bul. Soc. géogr. Bordeaux, 1892, n^o 22.
R. mens. de l'Ec. d'Anthrop. de Paris, 1892, n^o 12.
Soc. de Borda, 1892, n^o 4.
B. Soc. géogr. Paris, 1892, n^o 3.
B. Soc. géogr. de Marseille, 1893, n^o 1.
Rendiconti d. r. Ac. dei Lincei, 1892, nos 10 et 11.
An. des Sc. psychiques, 1892, n^o 5.
C. R. de la Sc. géogr. de Paris, 1892, nos 15 et 16.
J. of the Peking oriental Soc., 1890, n^o 1.
 De Baye, *La Bijouterie des Goths de France*, 1892.
C. R. des séances de la Soc. géol. de France, 1892, nos 13 et 14.
B. hebd. de statist. municip. de Paris, 1893, nos 1-48-49-50-51-52, 1892.
Tab. mens. de statist. municip. de Paris, 1892, n^o 8.

PRÉSENTATIONS

M. Lesbre présente un monstre félin.

M. Péteaux fait une présentation ethnographique du plus haut intérêt. Il s'agit d'un poids en cuivre représentant un tigre provenant probablement de la Côte d'Ivoire.

DISCUSSION

M. Chantre appelle l'attention des membres de la Société sur l'importance de cette présentation. La pièce est très rare et il n'a jamais vu la semblable dans aucune collection.

COMMUNICATIONS

**NOTES ET DOCUMENTS RELATIFS A LA CONSERVATION
DE QUELQUES MONUMENTS MÉGALITHIQUES**

PAR G. DE MORTILLET

Président de la commission des monuments mégalithiques au ministère des Beaux-Arts.

Dolmens de la Haute-Savoie

Vers le milieu du siècle, cinq ou six dolmens bien caractérisés existaient dans le département de la Haute-Savoie, groupés ou plutôt alignés vers la frontière du canton de Genève. C'était en allant du sud au nord :

Le dolmen de Pers-Jussy, adossé à l'un des monticules de la plaine des Rocailles, près du mas de Chautember, entre les Vuardes et la tour de Chatelet, complètement détruit en 1864.

Le dolmen de Regnier, la Pierre-aux-Fées, vers le hameau de Saint-Ange, à 3 kilomètres du précédent et 2 du bourg. Encore existant.

Le dolmen d'Étrembières, dans le bois, près des moulins d'Aiguebelle, détruit vers 1836.

Les dolmens de Cranves. Le premier, détruit vers 1862, n'est pas très certain. Le second, la Pierre-Grosse, dans une vigne du vallon de la Nussance, sous le coteau de Crauves, entre le cimetière de ce bourg et le village de la Bergue, lieu dit des Clos ou Champ-Molliat. Découvert en 1864 et détruit presque immédiatement.